



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élèves

Question écrite n° 11114

Texte de la question

M. Céleste Lett appelle l'attention de M. le ministre délégué à la famille sur les victimes du « jeu du foulard » qui consiste à s'étrangler avec une ceinture ou une corde jusqu'à la limite de l'évanouissement. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître si des mesures sont envisagées afin de mieux informer les familles ainsi que les établissements scolaires et de rendre les parents plus attentifs et vigilants des risques liés à ce jeu très dangereux.

Texte de la réponse

Le terrible « jeu du foulard » s'apparente aux comportements à risque auxquels s'exposent volontairement ou involontairement les enfants et les adolescents en particulier. Dans le cadre de la préparation de la rencontre sur l'adolescence de 2003, une attention toute particulière sera portée sur les comportements dangereux afin que des actions de prévention soient adaptées à la population concernée.

Données clés

Auteur : [M. Céleste Lett](#)

Circonscription : Moselle (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11114

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : famille

Ministère attributaire : famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2003, page 459

Réponse publiée le : 24 mars 2003, page 2247